

LES VINS DE RIGAL MIS EN SYNERGIE AVEC LES VIGNERONS DE BUZET

La coopérative du Lot-et-Garonne développe la gamme du négoce cadurcien en créant un portefeuille du Sud-Ouest plus diversifié.

Signée en juin 2021, la cession du négociant cadurcien Rigal par le groupe Advini à la cave coopérative de Buzet (Lot-et-Garonne) se concrétise dans les gammes présentées sur le salon ProWein (15-17 mai à Düsseldorf). Gardant des identités et marques distinctes, entre les Vignerons de Buzet (10 millions d'équivalents cols de 75cl) et Rigal (3 millions de cols), les étiquettes du négociant basé à Cahors s'étoffent. « Le but n'est pas de se focaliser sur Cahors, même si cela reste l'AOC phare de Rigal. L'idée est de pouvoir offrir une gamme complète de vins du Sud-Ouest » indique Sébastien Bourguignon, le directeur marketing des Vignerons de Buzet (160 adhérents pour 1 935 hectares de vignes).

Nouvelle-née, la Luvéro accueille ainsi un vin blanc en IGP Côte de Gascogne, la production de Buzet étant jusque-là très orientée sur les vins rouges (quasiment deux-tiers des volumes) et rosés (moins d'un tiers). Pour compléter l'offre, des projets sont évoqués en appellations Madiran et Gaillac... Sans oublier Buzet, avec un sans sulfites ajoutés lancé par Rigal sous la marque Prima Sylva. « Il y a du sens à s'appuyer sur la notoriété de Rigal pour se développer à l'export » indique Sébastien Bourguignon, qui rapporte qu'au Québec les vins Rigal représentent 25 % des volumes du Sud-Ouest.

PARTENARIAT EXPORT

La complémentarité entre Buzet et Rigal passe aussi par un accord de commercialisation des vins par les forces commerciales d'Advini à l'export.

À noter une uniformisation : la réduction du poids des bouteilles en verre, ne devant plus dépasser 400 grammes.

<https://www.vitisphere.com/actualite-96749-les-vins-de-rigal-mis-en-synergie-avec-buzet.html>